nicematin.com RÉSEAU SOCIAL DEPUIS 1945

VENTES • GESTION • LOCATIONS

Agence des Etrangers
Monaco Real Estate since 1921
6 avenue de la Madone • 98000 MONACO
+377 93 10 55 55

MARDI 13 AVRIL 202



MÉRIDIA: TOUT SAVOIR

Zoom sur cet aménagement de l'ouest de Nice Donnez votre avis sur ce futur quartier de 60 hectares



LA GAUDE Quels sont les projets annoncés ?

P14



RÉGION NICOISE Pays des Paillons : l'implosion ? P16

CAGNES-SUR-MER

Une jeune femme de 22 ans accuse de viol un jockey P8



RECHERCHONS BIENS À LA VENTE (VIAGERS OCCUPÉS, VIAGERS LIBRES, NUES-PROPRIÉTÉS, VENTES À TERME, ... POUR CLIENTÈLE SÉLECTIONNÉE

Un tandem père et fille depuis 20 ans à votre service !

Philippe et Caroline VAUDOIS Spécialistes - Conseils en Viager 1, place Masséna - NICE - 04 93 888 222 www.unionfonciere.fr - contact@unionfonciere.fr BERGER DE CAUSSOLS

La liste des crimes s'allonge

D 7



Côte d'Azur

Le berger de Caussols accusé de nouveaux crimes

Michel Lambin, 70 ans, jugé depuis hier en appel pour l'assassinat d'un gardien d'école en 2002 à Antibes, est désormais soupçonné d'avoir tué deux évadés qu'il hébergeait à Caussols.

a vie de Michel Lambin, surnommé le berger de Caussols, est décidément jalonnée de cadavres. À 70 ans, il comparaît cette semaine en appel devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône pour l'assassinat de Robert Ludi, 33 ans, un paisible gardien d'école d'Antibes, abattu de deux balles dans la tête le 6 décembre 2002.

Le seul tort de la victime aurait été d'avoir soutenu Séverine L., ex-compagne du braqueur cannois Émile Fornasari, 59 ans, coupable, lui, d'avoir commandité le crime. Les deux hommes et amis ont été condamnés à Nice à la réclusion criminelle à perpétuité mais s'estiment innocents, d'où ce nouveau procès à Aix-en-Provence cette semaine.

Hasard du calendrier judiciaire, Michel Lambin et Émile Fornasari viennent d'apprendre qu'ils devront retourner devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes pour deux autres meurtres: celui de Farid Errajdi, 22 ans et celui de Jean-Félix Leca, 36 ans, braqueurs en cavale, recueillis en mai 2001 par Michel Lambin dans la ferme du Bayou, sur le plateau de Caussols et qui ne sont ja-

mais réapparus. La chambre de l'instruction a entendu les arguments de M° Padovani et estime que les charges sont suffisantes pour accuser Lambin, Fornasari et un certain Abdellamid Karmous (en fuite en Tunisie) de s'être débarrassés d'Errajdi et Leca.

Tué, découpé et donné à manger aux cochons

Pour tenter de comprendre les règlements de compte qui émaillaient la vie tumultueuse de cette association de malfaiteurs, il faut se plonger vingt ans en arrière. La ferme isolée de Michel Lambin sert tout à la fois de base arrière et de refuge à des malfaiteurs de la région.

En mai 2001, Fornasari, Karmous et Leca viennent de s'évader de la prison de Draguignan et sont logés dans des caravanes installées sur les quatorze hectares de la ferme du haut pays grassois.

Errajdi, recherché pour des vols à main armée, est également l'hôte de Michel Lambin. Le berger a pris sous son aile cette jeune brebis égarée qu'il aurait sacrifiée d'une balle dans la nuque avant de le découper et de le donner à manger à ses cochons.

Farid Errajdi avait deux torts: avoir détourné un bracelet de valeur au détri-



Michel Lambin nie toute responsabilité dans la mort de Robert Ludi, le gardien d'école. (DR)

ment de ses complices et posséder un butin conséquent en dollars après l'at-

taque à domicile d'une une personne âgée. Selon les enquêteurs Michel Lambin est venu peu temps avant l'assassinat d'Errajdi, s'approprier le butin en menaçant la compagne du jeune braqueur.

Dépouille brûlée pendant plusieurs jours

Jean-Félix Leca, lui, aurait assisté à la mort d'Errajdi et serait devenu un témoin gênant. Il aurait été abattu quelques jours plus tard alors qu'il dormait dans la caravane. Sa dépouille a ensuite été brûlée pendant plusieurs jours. Les pompiers d'Andon confirment qu'ils avaient été alertés par la fumée mais qu'ils n'étaient pas intervenus. Michel Lambin leur expliquant que le feu était sous contrôle.

Ni Jean-Félix Leca ni Farid Errajdi n'ont donné signe de vie à leurs familles depuis vingt ans. Leur disparition aurait pu rester inexpliquée s'il n'y avait eu les révélations de Nicole Rossi, l'ex-compagne de Michel Lambin. Les déclarations circonstanciées de cette femme ont permis à la brigade criminelle de la police judiciaire de Nice de lancer des investigations.

Des témoignages confirment en partie les déclarations de Nicole Rossi. Des fouilles à l'endroit du brasier ont permis de récupérer des fragments d'os humains. Trop calcinés pour permettre l'extraction d'ADN, ils attestent néanmoins de la présence d'un cadavre à cet endroit. Une expertise de la caravane où séjournait Jean-Félix Leca a mis au jour des impacts de balles de 11.43 bouchés avec du mastic.

Une dizaine d'assassinats?

Le dernier juge d'instruction de Grasse qui avait hérité de ce dossier avait néanmoins estimé les preuves trop minces pour renvoyer Lambin, Karmous et Fornasari aux assises. La chambre de l'instruction pense le contraire malgré l'ancienneté des faits et l'absence de corps.

Figure du grand banditisme, Michel Lambin, qui a commencé sa carrière de malfaiteur en Seine-Saint-Denis, est longtemps passé à travers les mailles de la justice jusqu'au jour où Nicole Rossi a parlé. Les policiers lui imputent aujourd'hui une dizaine d'assassinats. Pour l'instant, seul le meurtre l'Antibois Jean-Yves Guerrée, un braqueur abattu en 2004 à Caussols, vaut à Lambin une condamnation définitive à dix-huit ans de réclusion criminelle.

CHRISTOPHE PERRIN chperrin@nicematin.fr

Un parcours jonché de cadavres

Exploitant agricole le jour, homme de main du milieu la nuit... Michel Lambin est un personnage hors norme qui, malgré une santé défaillante-il souffre d'une sciatique paralysante - continue d'inspirer la peur. Il faut dire que plusieurs hommes qui ont croisé sa route l'ont payé de leur vie

Aîné d'une famille de huit enfants, il grandit à Bondy en Seine-Saint-Denis. Son père est chaudronnier, sa mère serveuse. À quatorze ans, l'élève dissipé entre en apprentissage de boucherie puis travaille comme serrurier. À l'armée, on loue ses qualités physiques au-dessus de la moyenne tout en soulignant « sa violence, son intolérance à la frustration, sa fausseté de jugement ». Il finit par être réformé.

Entré dans la vie active, il est licencié pour avoir frappé un collègue. En 1977, il est condamné pour un vol à main armée. À sa sortie de prison, en 1981, il se marie avec Christiane et aura trois filles qui ne tarissent pas d'éloges sur leur père, décrit comme « doux, aimant, affectueux ».

Lambin a un physique avenant. Il mène une vie dissolue et ses infidélités répétées finiront par avoir raison de son mariage. Lors de ses escapades extraconjugales, il rencontre à Mougins Nicole Rossi, femme qui partagera plus de vingt ans de sa vie. Le couple, après s'être installé quelques mois aux États-Unis, achète une ferme délabrée sur le plateau de Caussols qu'il retape pour y élever des chèvres.

Il aurait fait bouillir la tête de sa victime

En 2009, peut-être rassurée par l'incarcération de Michel Lambin, Nicole Rossi s'épanche et fait des révélations stupéfiantes à un commandant de police de Nice.

Le parcours criminel du berger de Caussols aurait débuté en janvier 1983 au Cannet. Nicole Rossi accuse son compagnon d'avoir tué Michel Tasseli, abattu au Cannet de deux balles dans la tête parce qu'il l'avait traité de « zonard »... En juillet 1983, il tue, toujours selon sa maîtresse de l'époque, Kamel Guendouz, qualifié de « balance ». Nicole Rossi et deux autres proches du couple confirment que Michel Lambin aurait fait bouillir la tête de sa victime pour la rendre méconnaissable.

En 1983, Christian Lepage et Jean-Jacques Villey sont assassinés par balles. Ils avaient une dette de poker envers le suspect. Le 23 décembre 1983 à Antibes, Walter Barbey est assassiné. Un meurtre imputable à Lambin toujours selon Nicole Rossi.

L'année suivante, Christian Salmon est tué à Villiers-sur-Marne. Il désigne Lambin comme le tireur avant de succomber mais l'accusé, défendu par M^e Jacques Vergès, obtient un acquittement. Son sort judiciaire sera différent pour deux autres crimes pour lesquels il a comparu à Nice.

La cour d'assises le condamne en 2004 pour le meurtre de l'Antibois Jean-Yves Guerrée. Sorti de prison en 2003 après dix années derrière les barreaux ce dernier avait rendez-vous chez Lambin pour préparer une évasion par hélicoptère. Son corps a été retrouvé par la PJ dans la propriété de Michel Lambin, dissimulé dans un trou, amputé des pieds. Défendu par Me Éric Dupond-Moretti, « le berger de Caussols » était condamné à Nice à vingt ans de réclusion criminelle, peine réduite à dix-huit ans en appel. C'est le seul meurtre qu'il a admis avoir commis.

Condamné à perpétuité

Celui de Robert Ludi, gardien d'école tué lui aussi de deux balles dans la tête, lui a valu une condamnation à perpétuité avec vingtdeux ans de sûreté. Il a toujours démenti avoir exécuté ce contrat commandité par Émile Fornasari, un membre cannois du grand banditisme

Le procès en appel se déroule actuellement à Aix-en-Provence. L'accusé, très diminué, comparaît dans un siège médicalisé, flanqué d'un aide-soignant. Les débats ne peuvent excéder cinq heures par jour et devraient durer deux semaines. M° Bernard Ginez et M° Isabelle Gortina, ses avocats, espèrent un acquittement.

Le renvoi aux assises de Michel Lambin pour les meurtres de Leca et Errajdi arrive à point nommé et devrait éviter toute libération conditionnelle. Ce qui ne manquera pas de rassurer Nicole Rossi, terrorisée à l'idée que son ex-compagnon puisse un jour recouvrer la liberté.